

Gaetan Bernard Economie CCKB

De: ALLANIC Christophe <christophe.allanic@bretagne.chambagri.fr>
Envoyé: jeudi 9 janvier 2020 09:02
À: BERNARD Gaetan
Objet: ERC Extension ZA Kerjean

Bonjour Gaëtan

Dans le cadre de la mise en place du projet de compensation collective agricole pour l'ERC de l'extension de la ZA de Kerjean, je voulais confirmer quelques points :

- La partie opérationnelle du projet d'accueil de 5 réfugié (e)s dans des exploitations sera gérée par deux acteurs: ANEFA 22 (Association Nationale pour la Formation et l'Emploi en Agriculture dans les Côtes d'Armor) pour les exploitations agricoles et l'AMISEP (Association Morbihannaise d'Insertion Sociale et Professionnelle) pour les réfugié(e)s.
- La CCKB sera un relais pour les différents acteurs (lien avec les associations locales, recherche de logement, mobilité...)
- La CCKB et la Chambre d'Agriculture seront les coordinateurs du projet et assureront avec les acteurs opérationnels l'animation collective et la communication sur le projet.

Par ailleurs, les remarques de la préfecture seront prises en compte avec un volet " financement des salaires" plus important que dans le plan initial.

Le projet global de la compensation sera de 50 000 €.

Bonne journée

Cordialement

--



Christophe ALLANIC

Chargé d'animation territoriale

Service Territoires Equipe Animation Territoriale 22-29

Tél : 02 96 57 40 24 / Port. : 06 42 58 25 34

Chambres d'agriculture de Bretagne

Territoire de Rostrenen/Loudéac

ZA de Kerjean

22110 ROSTRENNEN

www.chambres-agriculture-bretagne.com

www.agriculteurs22.com

www.chambre-agriculture-finistere.fr

www.agriculteurs56.com